

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE MARS 2017 – N° 34



LE MOT DU MAIRE – Pierre RECOUR

Le site du Crêt est considéré comme un atout touristique important de par sa proximité avec le centre du village, la facilité de sa piste du fil neige pour les jeunes débutants, son environnement agréable permettant aux parents et grands-parents une surveillance aisée des enfants et une proximité appréciable pour nos scolaires.

Cependant, depuis maintenant plus de trois ans, les conditions météo incertaines nous malmènent dans la gestion de cet espace et cette année les inversions de températures étaient encore plus marquées. Il était plus facile de faire de la neige de culture dans la plaine d'Alex que dans nos stations. Investir dans un enneigement artificiel alors que nos ressources en eau sont limitées devient une gageure.

Les contraintes techniques, l'entretien du matériel et les charges de personnel forment un tout qui devient insupportable financièrement dans l'état actuel

Une profonde réflexion sur le devenir de cet espace est maintenant engagée et devrait nous amener vers une diversification de l'offre touristique. Le « tout ski » semble réservé maintenant aux stations de haute altitude.

SAINT JEAN... PARLONS EN

INFORMATIONS DIVERSES

CONCOURS DE BELOTE

La chorale « La Caécilia » de Saint Jean de Sixt organise un concours de belote à la mêlée, le **DIMANCHE 05 MARS 2017**, à la salle polyvalente, à 14 h.

De nombreux lots sont à gagner (1 lot par personne assuré). Buvette et petite restauration sont proposées.

DON DU SANG

Une collecte de sang est organisée à Grand-Bornand, au restaurant scolaire, le **MERCREDI 15 MARS** de 7 h 30 à 10 h 30.

PORT DU CASQUE

C'est à partir du **22 mars prochain**, que les enfants de moins de douze ans conducteurs ou passagers d'un vélo devront obligatoirement être munis d'un « casque attaché ». Les casques devront être homologués et marqués CE.

Pour le non-respect de ces règles l'adulte sera sanctionné d'une amende de quatrième classe (135 €).

CLUB DE L'AMITIE

Les Aînés de Saint-Jean-de-Sixt, vous invitent à leur traditionnelle « journée des anciens » le **DIMANCHE 02 AVRIL**, à la salle polyvalente. Réservez dès à présent votre journée.

LA BIBLIOTHÈQUE « SAINT JEAN BOUQUINE » FAIT LE PLEIN DE RENDEZ-VOUS ET DE NOUVEAUTÉS

La bibliothèque SAINT-JEAN BOUQUINE souhaite vous faire découvrir toutes ses collections (plus de 2000 livres) et prendre en compte vos attentes, remarques et suggestions....Venez découvrir les nombreuses nouveautés.

Le « **FESTIVAL DU LIVRE** » est organisé du **dimanche 12 mars au samedi 18 mars 2017** inclus. Il s'agit d'une expo-vente de livres (pour enfants de 3 à 12 ans environ).

Horaires d'ouverture exceptionnelle :

- dimanche 12 mars de 10 h à 12 h,
- lundi 13 mars, de 13 h à 18 h,
- mardi 14 mars, de 13 h à 18 h,
- mercredi 15 mars de 16 h à 20 h,
- jeudi 16 mars de 16 h à 18 h,
- vendredi 17 mars de 16 h à 20 h,
- samedi 18 mars de 16 h à 18 h.

L'équipe de bénévoles vous invite également à partager un moment convivial autour d'un « **CAFÉ CROISSANT** », le **dimanche 26 mars**, de 10 h à 12 h.

D'autre part elle organise un après-midi « **DÉCOUVERTE BRODERIE** » avec une première séance d'initiation au point de croix, le **vendredi 07 avril 2017**, de 15 h à 18 h.

Si certaines personnes sont désireuses de faire partager leurs compétences ou leurs hobbies (photos, voyages, jardinage, origami, etc...), nous pouvons organiser des rencontres à la bibliothèque.

Rappel des horaires d'ouverture :

Le mardi de 16 h à 18 h et le vendredi de 17 h à 19 h.

Les dimanches 12 et 26 mars de 10 h à 12 h.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Dès la fin du mois de mars, les demandes d'établissement ou de renouvellement de carte nationale d'identité ne devront plus être déposées en mairie de ST JEAN DE SIXT, mais à la mairie de THÔNES.

Afin d'éviter toute attente inutile, il vous faudra OBLIGATOIREMENT prendre rendez-vous avec la mairie de THÔNES pour déposer vos demandes (04 50 02 91 72).

Les imprimés et la liste des documents à fournir restent toujours disponibles en mairie de SAINT JEAN DE SIXT.

ELECTIONS

CARTE D'ELECTEUR :

Dans le cadre de la révision des listes électorales, 2017 est une année de « refonte ». Ce qui entraîne une édition de toutes les cartes d'électeurs. Pour information, Saint Jean de Sixt compte 1035 votants.

Vous allez recevoir votre carte avant la fin du mois de mars. En cas de non réception de celle-ci, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie, au 04 50 02 24 12, pour en connaître la raison.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES :

Les élections présidentielles ont lieu pour le 1er tour le **23 avril** et pour le 2ème tour le **07 mai 2017**. Si vous n'êtes pas présent à ces dates, vous avez la possibilité de voter par procuration.

Pour cela, vous devez vous rendre en gendarmerie avec votre carte nationale d'identité. Un formulaire est à remplir. Vous devrez préciser et connaître l'identité exacte de la personne mandatée (nom de jeune fille si c'est une femme mariée, prénom, date et lieu de naissance). Ce mandataire doit obligatoirement être inscrit sur la liste électorale de Saint Jean de Sixt. Cette démarche peut être effectuée dès à présent.

OFFICE DE TOURISME

ANIMATION MARS

Mercredi 1^{er} mars : animation trappeur, à 14 h. Départ devant l'office du tourisme. Tels des trappeurs du Grand Nord, partons à la découverte de quelques animaux de la région, tarif : 8 €. A partir de 7 ans, inscription à l'office de tourisme.

Jeudi 2 mars : visite de ferme, à 14 h 30. Réservation à la ferme : 04 05 02 29 81.

Sortie raquette nocturne à 18 h 30. Départ 18 h devant l'office, encadré par un moniteur de l'ESF du Grand-Bornand. Tarif 8 €. Sur réservation la veille au plus tard. Raquettes et lampes frontales fournies.

Vendredi 3 mars : confection d'un petit cadeau pour la fête des grands-mères, de 15 h à 17 h, à la salle polyvalente. Sur réservation. Activité gratuite.

OSMOSE DE LA CARICATURE

Festival de la caricature, du dessin de presse et d'humour.

SAMEDI 11 MARS ET DIMANCHE 12 MARS

Cette année, « *une vachement* » bonne édition :

LES AGRICULTEURS ET LE REBLOCHON FERMIER

Rendez-vous à la salle polyvalente, les :

- samedi 11 mars 10 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 18 h 30,

- dimanche 12 mars 10 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 17 h 30.



JOURNAL DE LA MUNICIPALITÉ

COMMISSION « VOIRIE – RÉSEAUX – BATIMENTS »

Réfection des réseaux souterrains du Chemin de La Ruaz : le dossier de réfection des réseaux d'eaux et d'assainissement est bouclé. L'appel d'offres sera lancé très prochainement pour des travaux à réaliser cette année. Le chantier est important puisqu'il consiste à remplacer le réseau d'eaux pluviales existant, fragilisé par les pluies abondantes du 1er mai 2015, par un réseau dimensionné uniformément à 120 cm de diamètre, rénover le réseau d'assainissement collectif, renforcer l'alimentation en eau potable en remplaçant la canalisation existante par une conduite de 125 mm de diamètre, correspondant à la poursuite des travaux de bouclage du réseau entre les réservoirs de Corengy et de La Perrière, mettre en conformité les poteaux incendie et reprendre tous les branchements des propriétaires riverains.

Ces travaux impactent toute la largeur de la chaussée et il a été décidé de profiter du chantier pour mettre aux normes les réseaux électriques et de télécommunications. Ainsi, des fourreaux devraient être installés pour le passage de la fibre optique et une étude est réalisée en ce moment pour l'installation d'un éclairage public piétonnier. La chaussée sera ensuite remise en état avec un revêtement neuf.

Les élus, conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, provoqueront prochainement une réunion d'information avec tous les propriétaires riverains concernés, le bureau d'études chargé du projet et les différents intervenants (Profils Etudes, SPL « O » des Aravis, Régie d'Electricité de Thônes, Etc.)

LA DERNIÈRE SÉANCE

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal a :

- signé un contrat de prestations de services avec la SARL CROKET SERVICE ENVIRONNEMENT pour le damage des pistes de ski alpin et de fond, pour un coût horaire de 35,00 € HT/de l'heure ;
- signé une convention avec la « Maison de l'Enfance » à Grand-Bornand, pour l'accueil des jeunes enfants de la commune, moyennant un coût de 2 € de l'heure et par enfant ;
- signé un marché de prestations de service pour le déneigement des parkings, places, trottoirs et voies communales pour la saison d'hiver 2016/2017 avec la société Transports L.PERILLAT ;
- décidé de réaliser un emprunt pour une durée de 20 ans, au taux fixe de 1,38 %, de 178.000 € auprès de la Banque Postale pour assurer une partie du financement des travaux d'eau (sécurisation approvisionnement Villaret/Replein et renforcement AEP Rochasset) prévus au budget 2016 ;
- décidé de réaliser un emprunt de 60.000 €, pour 20 ans, à taux fixe de 1,38 %, auprès de la Banque Postale pour assurer une partie du financement des travaux d'assainissement (renforcement EU Corengy) ;
- accepté de porter la participation de la commune à 2,90 € par jour et par enfant pour 2017 afin de favoriser le départ des enfants de la commune dans les centre de vacances FOL ;
- décidé de vendre à la SCI FAL MESERS, une partie de la parcelle communale cadastrée A3675 pour une surface de 921 m² au prix de 65 euros / m² ;
- émis un avis favorable à la création d'une piste damée destinée à la circulation piétonne allant du village au plateau de Forgeassoud. Néanmoins, une petite boucle pour le ski de fond sera maintenue afin d'accueillir les enfants de l'école pour l'initiation ;
- décidé de reconduire la convention de partenariat avec l'association « Espace Enfants » qui gère la crèche « Pain d'Épice » aux Villards-sur-Thônes, afin de permettre aux enfants de la commune de fréquenter cette structure et fixe à 65.000 € le plafond de la subvention d'équilibre applicable à partir 2016 à répartir entre les trois communes partenaires et l'association gestionnaire ;
- décidé de reconduire la convention de partenariat avec l'association « Espace Enfants » qui gère la micro crèche « Galipette » aux Villards-sur-Thônes, afin de permettre aux enfants de la commune de fréquenter cette structure et fixe à 40.000 € le plafond de la subvention d'équilibre applicable à partir 2016 à répartir entre les trois communes partenaires et l'association gestionnaire ;
- approuvé la dissolution du Syndicat Intercommunal des Eaux Grand-Bornand / Saint Jean de Sixt au 31 décembre 2016 ;
- décidé de se porter acquéreur de plusieurs parcelles de bois appartenant à Mme POCHAT-BARON Monique, moyennant un prix de 660 € ;
- décidé de solliciter de Savoie Biblio, une subvention pour l'achat de livres d'un montant de 2000 € ;
- donné un avis favorable au projet de modification du périmètre du site NATURA 2000 « Les Frettes – Massif des Glières ». Pour la commune de SAINT JEAN DE SIXT, le projet de modification de périmètre entraînerait une diminution des surfaces concernées (de 77,66 hectares à 55,30 hectares après la modification, soit un retrait de 22,36 hectares) ;
- signé une déclaration de sous-traitance avec l'entreprise LATHUILLE Frères (sous-traitance SAD) dans le cadre du marché de travaux relatif à l'alimentation en eau potable et assainissement eaux usées dans les secteurs de Villaret/Replein, Rochasset et Corengy.

FUITE D'EAU

Désormais, en cas de fuite d'eau, vous devez joindre les services techniques intercommunaux :

- « Ô des Aravis » au 04 50 10 10 70.